



Fermeture de l'établissement et continuité pédagogique

publié le 13/03/2020 - mis à jour le 21/03/2020

Pour faire suite aux annonces officielles, à compter du **lundi 16 mars 2020**, le collège André Dulin sera fermé mais nous ne manquerons pas de vous tenir informés des différentes informations en lien avec la scolarité de votre enfant.

De notre côté, afin d'assurer la nécessaire continuité pédagogique nous mettrons à votre disposition divers outils qui devraient permettre à votre enfant de poursuivre les enseignements engagés.

Les consultations régulières de **Pronote** et d'**I-Card** sont vivement conseillées pour que les élèves puissent collecter des devoirs et leçons que les professeurs du collège déposeront sur ces différents sites.

Bien que fermé, le collège continuera de fonctionner. En cas de problème, vous pouvez toujours nous contacter par téléphone.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.